

Réf: Dossier 198747

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER-CÔTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN-ANYAMA,
RESIDENTIEL, ILOT 160, LOT 19, PARCELLE 59, Lot 160,
Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER-CÔTE D'IVOIRE »

Objet : Topographie et opérations immobilières, Bâtiment et Travaux publics ;Voieries et réseaux divers; Hydraulique ; Électricité haute, moyenne et basse tension, Fournitures de Bureau et de denrée alimentaires; Prestation diverses ;Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN-ANYAMA, RESIDENTIEL, ILOT 160, LOT 19, PARCELLE 59, Lot 160, Ilot 19

Dirigeant(s) M KEKRE NIANGO JEAN-DIDIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03796 du 03/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26846/GTCA/RC/2023 du 03/04/2023

